



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2020

Date de convocation du Conseil Municipal : le 18 septembre 2020

Présents : Yves GENEVOIS, Mariane MICHEL, Brigitte ARNAUD, Bruno AVEQUE, Jacques JOUANS, Valérie MARTINET, Elvina SAVIOUX, Michel VACCON

Absents : Jean-Luc BASSET, Éric DOURNON et Nadine VERNEY

Pouvoirs : Éric DOURNON à Yves GENEVOIS

Secrétaire de séance : Elvina SAVIOUX

Ce compte-rendu est également en ligne sur le site internet de la Commune :

www.mairie-de-vaujany.fr

- Les élus approuvent le procès-verbal du Conseil municipal du 7 août 2020.
- Le Conseil décide d'adhérer au groupement de commande pour la fourniture d'énergie électrique et de services associés constitué par la Communauté de Communes de l'Oisans et approuve le projet de convention afférent.
- Le Conseil décide de lancer une consultation pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'éclairage public communal, selon la procédure adaptée en application des dispositions de l'article R.2123-1,1° du Code de la commande publique.
- Le Conseil approuve la création de 28 emplois saisonniers à temps complet pour la prochaine saison d'hiver 2020/2021, répartis dans les différents services communaux.
- Le Conseil crée un poste d'Auxiliaire de puériculture à temps complet, à compter du 1^{er} décembre 2020, pour répondre aux besoins du Pôle Enfance ; ainsi qu'un poste d'Adjoint du Patrimoine à temps complet pour une période d'un an, à compter du 9 janvier 2021, afin de recruter un Animateur culturel pour répondre à un accroissement temporaire d'activité.
- Le Conseil décide, dans le cadre du marché « Assurance des prestations statutaires » attribué à la société SOFAXIS, d'approuver la modification du taux de cotisation (passant de 5.30 % à 7.78% de la masse salariale) et précise que la présente décision fera l'objet d'un avenant n°1 au contrat.
- Le Conseil approuve la convention à intervenir entre la Fédération Française des Sports de Glace relative à l'organisation du Gala de Noël « Les Stars de la Glace » pour ses éditions prévues en décembre 2020 et décembre 2021.
- Le Conseil décide d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 12 000 € à l'association « Vaujany Artistique Club » pour l'année 2020 et approuve la convention afférente.
- Le Conseil approuve la convention commerciale avec la SPL OZ VAUJANY pour l'année 2020/2021.
- Le Conseil approuve la convention de gratuité d'accès des piétons au plateau de Montfrais pour la saison Hiver 2020/2021 par la télécabine de Montfrais et dit que cette gratuité sera prise en charge par la Commune avec une remise de 66% sur les tarifs publics piétons.
- Le Conseil approuve le renouvellement des conventions pour le déneigement par la Commune des voies privées des copropriétés situées sur le territoire communal pour la saison d'hiver 2020/2021.
- Le Conseil approuve et intègre les tarifs des différentes prestations vendues au sein de la régie de recettes « Les Hauts de la Drayre » pour la saison d'hiver 2020/2021 et l'intersaison 2021.
- Le Conseil approuve l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 418 euros à l'association « Petits Princes » dans le cadre de l'opération « Famille Plus, la montagne solidaire », et dit que les crédits sont prévus au budget 2020 de l'Office de Tourisme.



Le Maire,

Yves GENEVOIS